Version: N°2(08/01/2014)

Nom : Disodium 4,4' - **Diazidostilbene** - 2,2' - disulfonate Tetrahydrate

Numéro CAS: 2718-90-3

Date : 28/12/2013 Révision : 08/01/2014

Société : Association Phototypie

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Désignation commerciale : DIAZIDOSTILBENE / DAS

Nom du produit : Disodium 4,4'- Diazidostilbene-2,2'- disulfonate Tetrahydrate

Code du produit : D1606

Utilisation de la substance : réactif photosensibilisant (substitut des bichromates alcalins)

Identification de la société commerciale :

Raison Sociale: ASSOCIATION PHOTOTYPIE.

Adresse: 981 La Buscalie Haute 12110 AUBIN - France

 Téléphone :
 05 65 63 60 25

 Fax :
 05 31 53 00 07

 Site Internet :
 http://www.phototypie.fr

Responsable de l'élaboration la fiche de données de sécurité : contact@phototypie.fr

En cas d'urgence:

N° d'appel d'urgence I.N.R.S. : 01 45 42 59 59 (24h) - http://www.inrs.fr Centre Anti-Poisons de Paris, France : Tel (emergency) : +33.1.40.05.48.48

2 - IDENTIFICATION DES RISQUES

Identification de dangers : F - facilement inflammable

CLASSEMENT DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008. Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

RISQUES PHYSIQUES

Solide inflammable: Catégorie 2 (H228 : matière solide inflammables)

RISQUES POUR LA SANTÉ (substance classée NON TOXIQUE)

Toxicité aiguë (orale) :Catégorie 4 (Nocif en cas d'ingestion)Toxicité aiguë (cutanée) :Catégorie 4 (Nocif car contact cutané)

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT Non classés

Pictogrammes ou symboles de danger

Toxicité aiguë (inalation) :



Produits pouvant s'enflammer facilement en présence d'une source d'inflammation à température ambiante

Catégorie 4 (Nocif par inhalation)



Produits dangereux pour la santé (nocifs ou irritants)

Mention d'avertissement: Attention

Mention de danger : H228-Matière solide inflammable.

H302+H312+H332-Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par

ingestion.

Version: N°2(08/01/2014)

Nom : Disodium 4,4' - **Diazidostilbene** - 2,2' - disulfonate Tetrahydrate

Numéro CAS: 2718-90-3

Date : 28/12/2013 Révision : 08/01/2014

Société : Association Phototypie

Conseils de prudence

[Prévention] P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces

chaudes. — Ne pas fumer.

P241 - Utiliser un équipement électrique anti-explosion (de ventilation,

d'éclairage et de manipulation).

P261 - Éviter de respirer les poussières.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un

équipement de protection des yeux/du visage.

[Réponse] P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et

la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P301 + P312 - **EN CAS D'INGESTION** : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou

un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec précaution

et abondamment à l'eau et au savon.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

[Élimination] P501 - Faire éliminer le contenu/récipient auprès des entreprises de gestion de

déchets agréées par le gouvernement local.

3 - COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Substance / préparation : Substance

Nom commun: Disodium 4,4'-Diazidostilbene-2,2'-disulfonate Tetrahydrate

Pourcentage: > 97.0% (T)
Numéro CAS: 2718-90-3
No CE: 220-316-4

Synonymes: 4,4' - Diazidostilbene-2,2' - disulfonic Acid Disodium Salt Tetrahydrate

Formule chimique : $C_{14}H_8N_6Na_2O_6S_2\cdot 4H_2O$

Poids moléculaire: 538,42 g/mol

4 - MESURES DE PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'exposition par inhalation :

Emmenez la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable, favorisant la respiration. Appelez un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin si elle ne se sent pas bien.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

Retirez immédiatement tous les vêtements contaminés. Lavez soigneusement avec beaucoup d'eau et du savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consultez un médecin.

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Rincez soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant et dans la mesure du possible, retirez vos lentilles de contact. Continuez à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consultez un médecin.

En cas d'ingestion :

Appelez un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien. Rincez-vous la bouche.

Protection du personnel de premier secours :

Le personnel de secours doit porter des équipements de protection individuelle, comme des gants en caoutchouc et des lunettes étanches à l'air.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Tenir à l'écart des flammes et des étincelles.

Version: N°2(08/01/2014)

Nom : Disodium 4,4' - Diazidostilbene - 2,2' - disulfonate Tetrahydrate

Numéro CAS: 2718-90-3

Date : 28/12/2013 Révision : 08/01/2014

Société : Association Phototypie

Moyen d'extinction approprié :

CO2, mousse, poudre sèche, pulvérisation d'eau.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :

Sans objet.

Dangers spécifiques :

Risque d'explosion en cas d'incendie. Luttez contre l'incendie à distance en raison du risque d'explosion. Faites attention car il peut se décomposer en cas de combustion ou à températures élevées et générer des vapeurs toxiques.

Méthodes spécifiques :

Les interventions d'extinction sont effectuées au vent et la méthode d'extinction adaptée à la situation environnementale est utilisée. Les personnes ne participant pas à l'intervention doivent être évacuées dans un endroit sûr. En cas d'incendie aux alentours : maintenez les conteneurs au frais en les aspergeant d'eau. Éliminez toutes les sources d'allumage en respectant les précautions de sécurité nécessaires.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :

Lorsque vous éteignez un incendie, portez toujours un équipement de protection individuelle.

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence :

Utilisez un équipement de protection individuelle. Maintenez les personnes à distance de la fuite/du déversement et contre le vent. Limitez l'accès du personnel non impliqué autour de la zone de la fuite en délimitant la zone par des cordons, etc.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthodes et matériaux à employer pour le confinement et le nettoyage :

Ramassez les poussières pour les récupérer dans des conteneurs étanches à l'air, en prenant soin de ne pas les disperser. Les substances agglomérées ou récupérées doivent être mises au rebut rapidement, conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Prévention des risques secondaires :

Éliminez toutes les sources d'allumage. Les dispositifs d'extinction doivent être prêts en cas d'incendie. Utilisez des outils anti-étincelles et des équipements anti-explosion.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Mesures techniques :

Toute manipulation doit être effectuée dans un lieu bien ventilé. Portez un équipement de protection individuelle adapté. Veillez à ne pas causer de fuites, de débordements ou de dispersion. Évitez de générer de la vapeur sauf si nécessaire. Maintenez le produit à distance des sources de chaleur / d'étincelles / de flammes nues / de surfaces chaudes.

Il est interdit de fumer. Prenez les mesures nécessaires pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utilisez un équipement anti-explosion. Évitez les chocs et les frottements. Lavez-vous les mains et le visage avant de partir en pause et immédiatement après avoir manipulé le produit.

Utilisez un échappement local si des poussières ou des aérosols sont générés.

Conseils pour manipuler le produit en toute sécurité :

Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

STOCKAGE

Conditions de stockage :

Conservez le conteneur hermétiquement fermé. Conservez le produit dans un réfrigérateur anti-explosion.

Veillez à ne pas soumettre le conteneur à des chocs accidentels et évitez de le faire tomber.

Conservez-le à distance de matières incompatibles comme des oxydants.

Matériel d'emballage :

Respectez la loi en vigueur.

Version: N°2(08/01/2014)

Nom: Disodium 4,4' - Diazidostilbene - 2,2' - disulfonate Tetrahydrate

Numéro CAS: 2718-90-3

Date : 28/12/2013 Révision : 08/01/2014

Société : Association Phototypie

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Contrôles techniques :

Installez un système fermé ou un échappement local. Installez également une douche de sécurité et une station de rinçage oculaire.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Porter des masques appropriés et agréés. Respecter les réglementations locales et nationales.

Protection des mains :

Gants de protection.

Protection des yeux et du visage :

Lunettes de protection, un masque facial, le cas échéant.

Protection de la peau:

Vêtements de protection. Bottes de protection, le cas échéant. Porter des vêtements de travail pour manipuler le produit. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle, se laver après manipulation, particulièrement avant de manger, de boire ou de fumer.

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme: Solide

Aspect : Cristaux – poudre

Couleur : Jaune légèrement clair- Jaune rougeâtre

Odeur : Aucune donnée disponible pH : donnée non disponible Point de fusion : Aucune donnée disponible Point/plage d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives

Explosif inférieur : Aucune donnée disponible
Explosif supérieur : Aucune donnée disponible
Densité : Aucune donnée disponible

Solubilité: Soluble dans l'eau (maximum préconisé : 3%)

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans des conditions normales.

Réactivité : Risque de décomposition explosive en cas de chauffage, de choc, de

frottement, etc.

Conditions à éviter : Sensible à la chaleur, sensible à la lumière

Substances à éviter : Oxydants

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote (NOx),

Oxydes de soufre

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Aucune donnée disponible Corrosion/irritation cutanée : Aucune donnée disponible Lésions/irritations oculaires graves : Aucune donnée disponible Mutagénicité des cellules germinales : Aucune donnée disponible

Cancérogénicité:

IARC : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus

grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène

probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

NTP: Aucune donnée disponible
Toxicité sur le système reproductif: Aucune donnée disponible
STOT - exposition unique: Aucune donnée disponible
STOT - exposition répétée: Aucune donnée disponible

Danger en cas d'inhalation : Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.

Version: N°2(08/01/2014)

Nom: Disodium 4,4' - Diazidostilbene - 2,2' - disulfonate Tetrahydrate

Numéro CAS: 2718-90-3

Date : 28/12/2013 Révision : 08/01/2014

Société : Association Phototypie

Effets potentiels sur la santé

Inhalation : Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.

Ingestion : Peut être nocif par ingestion.

Peau: Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une

irritation de la peau.

Yeux : Peut provoquer une irritation des yeux.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité:

Poissons : Aucune information disponible
Crustacés : Aucune information disponible
Algues : Aucune information disponible
Persistance/dégradabilité : Aucune information disponible
Potentiel bioaccumulatif (BCF) : Aucune information disponible

Mobilité dans le sol :

log Pow:
Adsorption dans le sol (Koc):
Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets :

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Déposer dans une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement. Recycler pour traitement, si possible. Consulter les autorités locales et régionales ainsi que d'un expert o

Recycler pour traitement, si possible. Consulter les autorités locales et régionales ainsi que d'un expert dans le domaine de la mise au rebut de substances dangereuses. Vous pouvez dans certains cas dissoudre ou mélanger la substance avec un solvant combustible et la brûler petit à petit dans un incinérateur chimique équipé d'un dispositif de post-combustion et d'un laveur.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

Dispositions locales:

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.

On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Élimination des déchets et récupération des matériaux).

Codes déchets (Décision 2001/573/CE, Directive 75/442/CEE, Directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux):

Catalogue européen des déchets : **06 13 99** (DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE - déchets des procédés de la chimie minérale non spécifiés ailleurs - déchets non spécifiés ailleurs).

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

UN - N° : 1325

ADR/RID

Classement du risque : 4.1: Solide inflammable

Nom d'expédition approprié : Solide inflammable, organique, n.o.s.

Groupe d'emballage :

IMDG/IMO

Classe de dangers : 4.1 : Solide inflammable.

Nom d'expédition correct : Flammable solid, organic, n.o.s.

Groupe d'emballage :

ICAO/IATA

Classe de dangers : 4.1 : Solide inflammable.

Nom d'expédition correct : Flammable solid, organic, n.o.s.

Groupe d'emballage :

Version: N°2(08/01/2014)

Nom : Disodium 4,4' - **Diazidostilbene** - 2,2' - disulfonate Tetrahydrate

Numéro CAS: 2718-90-3

Date: 28/12/2013 Révision: 08/01/2014

Société : Association Phototypie

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

A été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28ème adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).

Ce produit est classé F – facilement inflammable.

Étiquetage selon les directives CE :

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

En accord avec les réglementations locales et nationales

Phrase(s)-S S22 - Ne pas respirer les poussières.

S24/25 - Éviter le contact avec la peau et les yeux.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à cette substance et non pas comme une garantie des propriétés de celle-ci. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Cette fiche de santé-sécurité a été préparé en toute bonne fois, sur la base des informations que nous avons pu obtenir. Toutefois, nous n'offrons aucune garantie concernant les données contenues dans la fiche ni concernant l'évaluation des risques et de la toxicité. Avant utilisation, veuillez étudier non seulement les informations sur les risques et la toxicité mais aussi les lois et les réglementations de l'organisation, de la région et du pays où les produits seront utilisés, auxquelles il convient d'accorder la priorité.

Ce produit est destiné à être utilisé rapidement après achat par souci de sécurité. Néanmoins, il peut être conservé sur une longue période (plusieurs années) sans modification notable de ses propriétés en l'entreposant à température de congélation. Dans ce cas, avant utilisation, il doit être entreposé dans un réfrigérateur pendant une période d'environ 24 heures afin d'éviter le phénomène de condensation à l'ouverture du contenant.

De nouvelles informations et/ou des modifications peuvent être ajoutées ultérieurement. Si vous devez utiliser le produit bien après le moment d'utilisation prévu ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Les précautions décrites s'appliquent uniquement à une manipulation normale. En cas de manipulation spéciale, prenez les précautions qui s'imposent et suivez les mesures de sécurité adaptées à la situation. Tous les produits chimiques doivent être traités comme « présentant des risques et une toxicité inconnus », qui diffèrent considérablement selon les conditions et la manipulation pendant l'utilisation et/ou selon les conditions et la durée de stockage. Le produit ne doit être manipulé que par des personnes possédant des connaissances spécialisées et l'expérience nécessaire ou sous la supervision de tels spécialistes tout au long de l'utilisation, de l'ouverture des emballages à l'entreposage et jusqu'à la mise au rebut. Des conditions d'utilisation sûres doivent être établies, sous la responsabilité de chaque utilisateur.

Fin du document